



## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

## COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 12

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 23/10/2025

Date d'affichage : 31/10/2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt sept octobre, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Baptiste BIANCUCCI.

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Jérôme PIERLOVISI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, Mme Martine FRATONI, Mme Sarah SENTENAC, Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, M. Philippe CHIAPPE, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Étaient absents excusés : Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI, Mlle Inès Angélina TRAORE DIT LEROUX.

Étaient absents non excusés : M. Joseph FRATONI, M. Jean Nicolas

ANTONIOTTI, Mlle Pauline TORRE.

Procurations : Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI en faveur de M. Jean-Baptiste BIANCUCCI.

Secrétaire : M. ANGEL BENETTI Carlos.

**OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE FINANCEMENT D'UN EQUIPEMENT SPORTIF SITUÉ AU LIEU-DIT SAN PETRU****Délibération n° : MA-DEL-2025-059**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de création d'un terrain multisport.  
Cet espace de vie, de convivialité et sportif sera situé au lieu-dit "San Petru".

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 276 775 € HT soit 306 782,50 € TTC.

Il est proposé de solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse, de l'Etat et de l'Agence du sport selon le plan de financement suivant :

<i>Dépenses</i>	HT	TTC
Montant des travaux	: 253 475,00 €	278 822,50 €
Montant de la MO	: 22 800,00 €	27 360,00 €
Publication	: 500,00 €	600,00 €
Total projet	: 276 775,00 €	306 782,50 €

<i>Recettes</i>	
CDC (DQ) x 40%	: 110 710 €
ETAT x 20%	: 55 355 €
Agence du sport x 20%	: 55 355 €
Total subventions	: 221 420,00 €

Part communale	: 55 355,00 €	85 362,50 €
----------------	---------------	-------------

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'abroger la délibération MA-DEL-2024-032 en date du 29 juillet 2024.
- D'approuver le plan de financement proposé ci-dessus.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/10/2025

Publication 02A-212001036-20251027-MA-DEL-2025-059-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour l'autorité compétente

Extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par  
voie d'affichage le 31/10/2025

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI

